

Office des affaires communales et de l'organisation du territoire

Service des affaires communales

Rapport préliminaire au budget 2020

Établi selon le MCH2

(en application de l'article 29 de l'ordonnance de Direction sur la gestion financière des communes [ODGFCo; RSB 170.511])

Octobre 2019

Table des matières

0	Synthèse	4
1	Principes relatifs à la présentation des comptes selon le modèle comptable harmonisé 2 (MCH2)	5
1.1	Généralités	5
1.2	Amortissements	5
1.2.1	Patrimoine administratif existant (art. T2-4, al. 1 OCo)	5
1.2.2	Patrimoine administratif: cas particuliers (art. T2-4, al. 2 OCo)	5
1.2.3	Nouveau patrimoine administratif	5
1.2.4	Amortissements supplémentaires (art. 84 OCo)	5
1.3	Compte des investissements / limite d'inscription à l'actif	5
2	Commentaires	6
2.1	Généralités	6
2.2	Emprunts communaux.....	6
2.3	Investissements	7
2.4	Compte de résultats	8
2.4.1	Commentaire de l'évolution des charges de personnel	8
3	Résultat	11
3.1	Vue d'ensemble	11
3.2	Résultat du compte global	12
3.2.1	Compte de résultats.....	12
3.2.2	Compte des investissements.....	12
3.2.3	Résultat du financement	12
3.3	Résultat du compte général.....	13
3.4	Résultat du financement spécial « Alimentation en eau »	13
3.5	Résultat du financement spécial « Traitement eaux usées ».....	14
3.6	Résultat du financement spécial « Gestion des déchets »	14
3.7	Résultat du financement spécial « Electricité »	15
3.8	Résultat du financement spécial « Télé réseau »	15
4	Compte de résultats	16
4.1	Aperçu du compte de résultats selon les groupes de matières (degré de détail: 2 chiffres au moins) 16	
5	Compte de résultats	17
5.1	Aperçu du compte de résultats selon les groupes de matières (degré de détail: 2 chiffres au moins) 17	
	Aperçu du compte de résultats selon les fonctions (degré de détail: 1 chiffre).....	17
6	Compte des investissements	18
6.1	Aperçu du compte des investissements selon les fonctions	18
7	Etat des capitaux propres	19
7.1	Evaluations	19

7.2	Commentaire des évaluations	19
7.2.1	Financements spéciaux (GM 290).....	19
7.2.2	Réserves provenant de l'enveloppe budgétaire (GM 292)	19
7.2.3	Préfinancements (GM 293)	19
7.2.4	Réserves (amortissements supplémentaires, GM 294)	19
7.2.5	Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier (GM 296)	19
7.2.6	Excédent ou découvert du bilan (GM 299)	19
8	Proposition du conseil communal.....	20
9	Approbation du budget.....	22

Rapport préliminaire au budget 2020

0 Synthèse

Se fondant sur le règlement d'organisation de la commune de La Neuveville, entré en vigueur au 1^{er} janvier 2001, le budget de fonctionnement relève de la compétence du Conseil général pour autant que la quotité d'impôt, voire la taxe immobilière, ne soient pas modifiées. Il n'est pas proposé de modifications pour le budget de l'exercice 2020.

Pour fixer le revenu sur l'impôt sur le revenu, nous nous sommes basés sur les statistiques d'août 2019 à 8.4mios. Nous analysons mensuellement les départs des contribuables et sommes attentifs au fait que certains départs peuvent avoir une influence sur les entrées. Nous avons ajouté une hausse de 1.6% selon les informations reçues par le Canton et avons opté pour un montant modéré à savoir 8.5mios incluant les nouveaux contribuables qui éliront leur domicile dans les deux nouveaux bâtiments de la rue Montagu.

Quant aux impôts perçus auprès des personnes morales, nous déplorons une baisse suite à la vente de l'un de nos fleurons locaux. Malheureusement, nous n'attendons pas d'implantation de nouvelles sociétés au potentiel fiscal notable si bien que nous estimons une baisse de CHF 100'000. Notons qu'un petit nombre d'entreprises contribuent pour plus de 90% des CHF 600'000 budgétisés.

Le nombre d'employés de la Commune reste stable : 77 personnes, représentant 61.60 occupation plein temps, dont 8 apprenti(e)s auprès de nos divers services (statistique de septembre 2019).

Le soutien aux sociétés sportives et aux associations culturelles reste fort car il est apprécié des citoyens et constitue un élément d'attractivité pour de nouveaux habitants. Nous investissons environ 1.2mio en 2020 par rapport à 1mio au budget 2019 et 1.03mio aux comptes 2018 pour la partie culture, sport et culture.

Le catalogue des investissements, respectivement la planification, renseigne sur l'évolution de la situation financière de la commune. La charge d'amortissement ne fera que croître jusqu'en 2029, date à laquelle les amortissements d'avant MCH2 se termineront (CHF 348'748). Une analyse sommaire montre que nous devrions atteindre un pic en 2029 avec près de CHF 1'800'000 (BU20 = CHF 1'128'000) d'amortissement et dès 2030, nous pourrions compter avec la réduction des CHF 348'748 pour atteindre un niveau inférieur. Il est important de relever que ces nouveaux amortissements sont en grande partie liés aux trois grands projets suivants : Place de la Gare-Marché, Rue du Port-Lac et Ruveau. Bien que le catalogue soit fait de façon méticuleuse, il faudra se poser la question rapidement sur faisabilité de tous ces projets et si nous ne devrions pas ralentir quelque peu notre rythme de rénovation afin que la charge puisse être supportée par nos budgets à venir.

La revue des valeurs officielles des immeubles a commencé cette année (2019) et se poursuivra en 2020. D'après les informations reçues du canton, les nouvelles valeurs seront notifiées au milieu de l'année 2020 et donc avec un impact potentiel sur notre budget 2021.

L'équilibre budgétaire, même s'il ne peut pas être atteint au budget 2020, reste une priorité pour la commission des finances ainsi que pour le Conseil municipal. La COFI se penchera sur ce sujet, afin de soutenir le conseil municipal dans sa réflexion à court et moyen terme, afin de trouver un nouvel équilibre budgétaire. Il est très important de stopper cette spirale négative dans les plus brefs délais, même si cela aurait pour conséquence un certain ralentissement dans nos projets de rénovation ou de construction. Notre objectif doit être l'équilibre budgétaire et nous devons tout mettre en œuvre pour y arriver. Tous les services seront mis à contribution.

Notre excédent du bilan reste relativement important à plus de 5mios et d'après nos prévisions, il pourrait être amputé de 1.5mio ces 5 prochaines années selon l'outil de planification financière.

Le budget 2020 proposé a été élaboré avec une quotité d'impôt de 1.65, une taxe immobilière de 1.2‰ et des taxes communales inchangées par rapport à 2019. Pour rappel, les taxes sur les ordures ainsi que celle sur l'assainissement avaient été baissées dès l'exercice 2018.

1 Principes relatifs à la présentation des comptes selon le modèle comptable harmonisé 2 (MCH2)

1.1 Généralités

Le budget 2020 a été établi en application du modèle comptable harmonisé 2 (MCH2), conformément à l'article 70 de la loi sur les communes (LCo; RSB 170.11).

1.2 Amortissements

1.2.1 Patrimoine administratif existant (art. T2-4, al. 1 OCo)

Le patrimoine administratif existant au 1^{er} janvier 2014 a été repris à sa valeur comptable dans le MCH2:

Le patrimoine administratif existant de	CHF 5'579'959.20
est amorti dans un délai de	16 ans
Il est donc amorti de manière linéaire à partir de l'exercice 2014 et jusqu'à la fin de l'exercice 2029	

Le taux d'amortissement annuel qui en résulte est de	6.25%
Soit	CHF 348'747.50

1.2.2 Patrimoine administratif: cas particuliers (art. T2-4, al. 2 OCo)

Patrimoine administratif dans les domaines de l'assainissement:
Amortissement linéaire à raison des attributions au financement spécial « maintien de la valeur » de l'année précédant l'introduction du MCH2.
Le patrimoine administratif de l'assainissement était entièrement amorti au 1^{er} janvier 2014.

1.2.3 Nouveau patrimoine administratif

S'agissant des éléments intégrés dans le patrimoine administratif après l'introduction du MCH2, les amortissements planifiés sont calculés selon les catégories d'immobilisations et les durées d'utilisation (annexe 2 OCo). Le patrimoine administratif est amorti de manière linéaire, en fonction de la durée d'utilisation.

1.2.4 Amortissements supplémentaires (art. 84 OCo)

Des amortissements supplémentaires ne concernent que le **compte général** et sont comptabilisés lorsque, pour l'exercice considéré,

- le compte de résultats enregistre un excédent de revenus, et que
- les amortissements ordinaires sont inférieurs aux investissements nets.

Le compte de résultats enregistre un excédent de charges. Aucun amortissement supplémentaire n'est donc inscrit au budget 2020.

1.3 Compte des investissements / limite d'inscription à l'actif

Le Conseil municipal inscrit les dépenses d'investissement au compte de résultats jusqu'à concurrence de CHF 50'000 (au plus jusqu'aux limites d'inscription à l'actif au sens de l'art. 79a OCo). Il suit à cet égard une pratique constante.

2 Commentaires

2.1 Généralités

Le Conseil municipal propose un budget réaliste. La commission des finances a participé à son élaboration et s'est prononcée favorablement sur le projet présenté. Néanmoins, elle a constaté l'existence d'un déficit structurel, qu'il faudra réduire afin de retrouver un équilibre budgétaire au plus tard pour l'exercice 2022. Pour atteindre cet objectif et comme déjà mentionné ci-dessus, nous ne pourrions pas faire dans le minimalisme, mais nous devons attaquer la base de notre structure pour trouver les économies nécessaires ; aucune piste ne pourra être ignorée. L'augmentation du déficit provient en grande partie des écoles. En effet chaque année, une facture d'écolages d'environ CHF 100'000 était envoyée à différentes communes pour les enfants fréquentant le Foyer Allalin et suite à la fermeture de cette structure d'accueil, nous perdons un client qui contribuait aux revenus de nos écoles. La structure des écoles restant la même, les coûts sont identiques et les rentrées en diminution. Les loisirs et la culture sont eux aussi en hausse de CHF 100'000, dont CHF 30'000 liés à la LEAC, CHF 30'000 pour le Tour de Romandie et CHF 25'000 pour les 500 ans de la Tour Carré. Le concept de sécurité au travail qui sera mis en place en 2020 revient à CHF 40'000 et pour finir nous avons une nette augmentation de notre participation à la péréquation financière/disparité entre communes CHF 200'000. Les réserves au bilan offrent une certaine marge de manœuvre.

L'organisation générale de l'administration et des services reste inchangée dans ses grandes lignes.

Les revenus sont également budgétisés de façon stable.

Le projet de budget de fonctionnement 2020 est établi en tenant compte des éléments suivants :

Quotité d'impôt	1.65 dès le 1er janvier 2012
Taxe immobilière	1.2‰
Enlèvement des ordures et déchets	Taxe de base par ménage CHF 14.00 par mois
Taxe d'épuration	Le prix du m3 est de CHF 1.20

2.2 Emprunts communaux

Le montant global se monte à 11.2mios lequel est réparti pour 5.7mios auprès de la BCBE et de 5.5mios auprès de PostFinance.

La prochaine échéance au 30 juin 2020 est de 1.2mio auprès de la BCBE et si l'état de nos liquidités le permet, nous rembourserons cette dette. Cet emprunt est au taux de 0.65%, taux que nous devrions facilement pouvoir obtenir à défaut d'obtenir de meilleures conditions -> le marché actuel le permettrait. Notre emprunt le plus onéreux est au taux de 1,59% et arrivera à échéance en 2026.

2.3 Investissements

Le catalogue des investissements ainsi que le tableau officiel de la planification 2020 – 2024 (annexes II et III) renseignent sur l'évolution probable de la situation financière de la commune.

Cet outil de conduite, indispensable pour l'exécutif communal, fournit aussi des informations importantes à l'organe législatif. Il représente également un système de détection précoce d'éventuelles évolutions financières défavorables des finances communales.

Le montant total des investissements 2020 - 2024 se monte à CHF 16'403'200. Le montant des investissements financés par l'impôt se monte à CHF 10'776'200. Ces deux montants ont été revus à la baisse par rapport à nos prévisions de l'année dernière. Le montant financé par les impôts est en diminution de 10%.

Plusieurs projets importants figurent dans le catalogue, soit le plan directeur englobant le secteur de la Gare, la rue du Port, la Zone de St-Joux et Ruveau.

Le Conseil municipal s'est fixé comme objectif 2020 d'intensifier ses actions afin que le projet de la place de la Gare puisse passer à l'étape de réalisation dès 2021. L'autre projet phare de l'année 2020 devrait sans aucun doute être le réaménagement de la zone de St-Joux.

La modernisation du réseau électrique se poursuit à un rythme soutenu, en fonction des ressources de l'équipe.

La rénovation de certains bâtiments communaux est prévue sur l'année 2020, mais ces charges seront des frais d'entretien et donc directement imputées au compte d'exploitation. Les principaux travaux se feront sur les bâtiments suivants :

- Ecole Infantile – rénovation globale
- Mairie – toiture et volets principalement
- Vestiaires du stade du Prés-de-la-Tour

Pour ces 3 bâtiments, nous avons fait établir, ou ferons établir, des rapports CECB Plus et chercherons dans la mesure du possible d'obtenir des subventions cantonales.

2.4 Compte de résultats

2.4.1 Commentaire de l'évolution des charges de personnel

Le Conseil municipal propose une augmentation de 1.5% dans le présent budget. Il est précisé qu'il s'agit bien d'une augmentation de la masse salariale globale et non d'une augmentation générale des salaires.

0. Administration générale

Dépenses nettes

BU20 CHF 1'267'500	BU19 CHF 1'295'200	2018 CHF 2'235'623
--------------------	--------------------	--------------------

Nous avons les élections communales en 2020 et de ce fait les frais liés à cet événement, se montent à CHF 14'000.

La mise en place du concept de sécurité au travail se fera en 2020 y compris la formation du personnel. Les coûts liés à ce projet se montent à CHF 40'000.

Nous avons prévu des travaux de rénovation du bâtiment de la Mairie à hauteur de CHF 154'000 -> rénovation de la toiture et des volets. Ce montant sera prélevé sur le fonds d'entretien.

Dans le même principe, nous allons finaliser la rénovation de l'abri PC des Prés-Guëtins pour les archives communales et la protection des biens culturels pour un montant de CHF 117'000 -> élimination des conduites d'eau, assainissement électrique et installation d'un système de détection d'incendie. Ce montant sera prélevé sur le fonds d'entretien.

Le coût des archives historiques (soumis à l'obligation de conservation à vie) revient à CHF 34'000 pour l'année 2020.

1. Sécurité publique

Dépenses nettes

BU20 CHF 602'200	BU19 CHF 619'200	2018 CHF 88'472
------------------	------------------	-----------------

Notre participation aux frais du syndicat des Sapeurs-Pompiers du Littoral neuchâtelois se monte à CHF 210'000 et est stable depuis maintenant 3 ans.

Cette année, nous avons une augmentation des frais variables de sécurité par un institut privé pour assurer le bon ordre lors de deux grandes manifestations qui auront lieu en 2020, soit le Tour de Romandie et Usinesonore.

Nous avons prévu d'augmenter très légèrement le taux d'occupation de notre personnel (5%) par rapport à une augmentation des prestations. Ces frais seront compensés par une augmentation de recettes.

En 2020, nous commencerons la rénovation de notre abri PC de la rue des Mornets en collaboration avec le canton et la confédération. Le coût total du projet est d'environ 1mio à charge de nos deux partenaires et CHF 30'000 seront à charge de la commune (douche + WC) afin de rendre cet endroit disponible à la location pour certains événements (Fête du Vin, Course des Pavés et autres).

2. Formation

Dépenses nettes

BU20 CHF 2'711'800	BU19 CHF 2'575'100	2018 CHF 2'957'323
--------------------	--------------------	--------------------

La formation comporte principalement les écoles Infantile, Primaire et Secondaire, ainsi que les bâtiments scolaires, l'école à Journée Continue et la direction des Ecoles.

Nous payons plus d'écolages à d'autres communes ou entités que nous en facturons. Nous avons une recette nette de CHF 21'000 au budget 2019, alors que nous avons une charge de CHF 95'000 sur cet exercice et ceci en très grande partie liée au départ du Foyer Allalin et aux enfants de Chavannes qui vont à l'école à Gléresse et Douane.

En ce qui concerne les frais de l'école secondaire, nous sommes dans le même trend (Allalin) et nous avons un surcoût de CHF 64'000 versus le budget 2019.

Nous devons contracter de nouveaux contrats d'entretien pour le nouveau bâtiment de l'école primaire, principalement pour la ventilation et le réglage de la température pour une somme d'environ CHF 10'000.

En contrepartie de ces augmentations de frais, nous avons une diminution de notre charge sur l'école à journée continue liée à une croissance de la fréquentation.

3. Culture, sports et loisirs, Eglises

Dépenses nettes

BU20 KCHF 1'167'063	BU19 KCHF 1'005'532	2018 KCHF 1'031'129
---------------------	---------------------	---------------------

Ce département composé notamment de la culture (musée, bibliothèque, théâtre, culture) subit une hausse relativement importante, d'une part liée à l'augmentation des coûts liés au contrat avec la LEAC CHF 30'000 et d'autre part à des événements majeurs qui auront lieu en 2020, soit :

- Jubilaire de la Tour Carré CHF 25'000
- Tour de Romandie CHF 30'000
- Maracana CHF 20'000

Nous devons rénover notre port de Chavannes pour environ CHF 100'000 et notre grue CHF 81'000, afin de compenser ces frais nous prélevons la totalité de notre fonds sur les ports communaux soit CHF 107'000, mais cela nous laisse avec un déficit de CHF 27'000 par rapport à un gain sur le budget 2019 de CHF 25'000.

Le concept de sécurité mis en place en 2019 pour notre plage communale comporte aussi quelques coûts récurrents qui sont le loyer et le salaire du garde-bain pour un total de CHF 12'000.

4. Santé

Dépenses nettes

BU20 CHF 62'100	BU19 CHF 49'100	2018 CHF 34'842
-----------------	-----------------	-----------------

L'augmentation de CHF 12'000 est principalement liée à une nouvelle subvention octroyée au SMAD, soit CHF 3 par habitant.

Les frais du centre médical devraient être neutres, car nous devrions facturer un loyer aux médecins et prélever sur le fonds de l'économie pour le solde des frais relatifs à ce nouveau centre.

5. Sécurité sociale

Dépenses nettes

BU20 CHF 3'156'048	BU19 CHF 3'182'755	2018 CHF 3'397'912
--------------------	--------------------	--------------------

La Sécurité sociale regroupe notamment l'agence AVS régionale, les avances des pensions alimentaires, l'animation de jeunesse (CAJ), la crèche, l'aide matérielle légale (prestations aux ayants droits), le service régional du service social et finalement la compensation cantonale des charges.

Afin de simplifier la lecture des comptes liés à l'aide sociale, nous pouvons dire que la dépense finale à charge de notre commune se monte à CHF 1'940'000 par rapport à CHF 1'977'675 aux comptes 2018.

Les charges du service social régional d'un montant de CHF 868'000 sont compensées à 100% par la contribution du Canton CHF 521'000, ainsi que la contribution de l'APEA CHF 347'000.

6. Transports et télécommunications

Dépenses nettes

BU20 CHF 1'132'141	BU19 CHF 1'060'200	2018 CHF 1'248'825
--------------------	--------------------	--------------------

Nous avons de nouveaux amortissements de CHF 13'000 suite à l'activation des travaux effectués et terminés en 2019 qui sont en partie compensés par un prélèvement supplémentaire de CHF 10'000 sur le fonds d'amortissement.

Nous devons acheter un nouveau véhicule (pick-up avec un pont) pour un montant de CHF 45'000.

7. Protection de l'environnement et aménagement du territoire

Dépenses nettes

BU20 CHF 556'500	BU19 CHF 610'500	2018 CHF 511'197
------------------	------------------	------------------

Sont représentés ici les services du traitement des eaux, de la gestion des déchets, des toilettes publiques, ainsi que le service de l'organisation du territoire.

Si les 3 services (eaux, eaux usées et déchets) n'impactent pas les comptes communaux, nous pouvons constater que malgré la réduction des taxes nous ne devons pas encore puiser dans les fonds de réserve.

La diminution de cette fonction est liée à la nouvelle structure de l'équipe de la gestion du territoire.

Toutefois, nous notons une augmentation des frais d'honoraires de CHF 21'000 en grande partie liée au projet du tunnel de Ligerz (CFF).

8. Economie publique

Recettes nettes

BU19 CHF 197'350	BU18 CHF 198'350	2017 CHF 214'974
------------------	------------------	------------------

Nous ne faisons plus d'attribution au fonds d'entretien et de compensation du prix de l'énergie car ces fonds sont suffisamment dotés et en contrepartie nous prélevons CHF 113'000 pour compenser les charges d'amortissement. Ces deux actions nous permettent de conserver une dotation à la caisse générale de CHF 245'000 par rapport à notre budget 2019.

9. Finances et impôts

Recettes nettes

BU19 CHF 10'458'002	BU18 CHF 10'200'737	2018 CHF 11'290'348
---------------------	---------------------	---------------------

Les revenus des impôts sont en légère hausse (CHF 200'000) suite à l'accroissement de la population. Nous suivons l'évolution de nos contribuables chaque mois et sommes confiants quant au montant budgété pour 2020.

Nous avons une diminution de CHF 100'000 du bénéfice sur les entreprises. Cette diminution est liée à la vente de l'un de nos fleurons local à une Holding qui pour l'instant ne dégage pas ou plus de bénéfice après déduction des pertes reportées. Nous ne pouvons pas espérer une entrée d'impôts de leur part avant 2022.

Nous devrions enregistrer une légère hausse sur les gains immobiliers et sur la taxe immobilière pour un peu plus de CHF 100'000.

Nous prévoyons de contribuer pour CHF 1'250'000 à la péréquation financière en 2020, soit CHF 216'000 de plus par rapport au budget 2019. Cette tendance à la hausse devrait se poursuivre aussi en 2021. En effet, le calcul est une moyenne sur une base de 3 ans.

Excédents des charges de l'exercice : CHF 737'598

3 Résultat

3.1 Vue d'ensemble

Vue d'ensemble		Budget 2020	Budget 2019	Comptes annuels 2018
Résultat annuel CR, compte global (GM90)	90	-645 598.13	-278 006.70	240 160.45
Résultat annuel CR, compte général (GM900)	900	-737 598.13	-390 006.70	13 761.98
Résultat annuel, financements spéciaux selon législation (GM901)	901	92 000.00	112 000.00	226 398.47
Revenu de l'impôt des personnes physiques (GM400)	400	9 410 000.00	9 240 000.00	10 660 489.50
Revenu de l'impôt des personnes morales (GM401)	401	728 000.00	808 000.00	1 850 406.40
Taxe immobilière (GM4021)	4021	780 000.00	740 000.00	768 088.50
Investissements nets (GM 5./6)	5 ./ 6	1'891'200.00	0.00	1 380 747.90

3.2 Résultat du compte global

3.2.1 Compte de résultats

Charges d'exploitation (GM 30,31,33,35,36,37)	CHF	28 569 761.00
Revenus d'exploitation (GM 40,41,42,43,45,46,47)	CHF	25 650 709.30
Résultat de l'activité d'exploitation	CHF	-2 919 051.70
Charges financières (GM34)	CHF	223 000.00
Revenus financiers (GM44)	CHF	479 346.00
Résultat provenant de financements	CHF	256 346.00
Résultat opérationnel	CHF	-2 662 705.70
Charges extraordinaires (GM38)	CHF	472 537.85
Revenus extraordinaires (GM48)	CHF	2 489 645.42
Résultat extraordinaire	CHF	2 017 107.57
Résultat total, compte de résultats	CHF	-645 598.13

3.2.2 Compte des investissements

Dépenses d'investissement	CHF	1'021'200
Dépenses financées par les services	CHF	870'000
Investissements nets	CHF	1'891'200

3.2.3 Résultat du financement

Autofinancement

Résultat du compte global	90	CHF	-645 598.13
Amortissement du patrimoine administratif	33	+ CHF	1 128 113.70
Attributions aux fonds et financements spéciaux	35	+ CHF	219 500.00
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	45	- CHF	-77 000.00
Rectifications, prêts du patrimoine administratif	364	+ CHF	-
Rectifications, participations du patrimoine administratif	365	+ CHF	-
Amortissements, subventions d'investissement	366	+ CHF	-
Attributions aux capitaux propres	389	+ CHF	472 537.85
Revalorisation du patrimoine financier	4490	- CHF	-
Prélèvements sur les capitaux propres	489	- CHF	-2 489 645.42
Autofinancement		CHF	-1 392 092.00
<i>Investissements nets:</i>			
Résultat du compte des investissements	5./6	CHF	-
Résultat du financement		CHF	-1 392 092.00

3.3 Résultat du compte général

Compte général

Charges d'exploitation (GM 30,31,33,35,36,37)	CHF	22 261 361.00
Revenus d'exploitation (GM 40,41,42,43,45,46,47)	CHF	19 552 309.30
Résultat de l'activité d'exploitation	CHF	-2 709 051.70
Charges financières (GM34)	CHF	223 000.00
Revenus financiers (GM44)	CHF	479 346.00
Résultat provenant de financements	CHF	256 346.00
Résultat opérationnel	CHF	-2 452 705.70
Charges extraordinaires (GM38)	CHF	472 537.85
Revenus extraordinaires (GM48)	CHF	2 187 645.42
Résultat extraordinaire	CHF	1 715 107.57
Résultat total, compte de résultats	CHF	-737 598.13

3.4 Résultat du financement spécial « Alimentation en eau »

Alimentation en eau

Charges d'exploitation (GM 30,31,33,35,36,37)	CHF	137 000.00
Revenus d'exploitation (GM 40,41,42,43,45,46,47)	CHF	137 000.00
Résultat de l'activité d'exploitation	CHF	0.00
Charges financières (GM34)	CHF	0.00
Revenus financiers (GM44)	CHF	0.00
Résultat provenant de financements	CHF	0.00
Résultat opérationnel	CHF	0.00
Charges extraordinaires (GM38)	CHF	0.00
Revenus extraordinaires (GM48)	CHF	0.00
Résultat extraordinaire	CHF	0.00
Résultat total, compte de résultats	CHF	0.00

La totalité des charges de ce service est refacturée au TLN.

3.5 Résultat du financement spécial « Traitement eaux usées »

Traitement eaux usées

Charges d'exploitation (GM 30,31,33,35,36,37)	CHF	1 070 000.00
Revenus d'exploitation (GM 40,41,42,43,45,46,47)	CHF	1 070 000.00
Résultat de l'activité d'exploitation	CHF	0.00
Charges financières (GM34)	CHF	0.00
Revenus financiers (GM44)	CHF	0.00
Résultat provenant de financements	CHF	0.00
Résultat opérationnel	CHF	0.00
Charges extraordinaires (GM38)	CHF	0.00
Revenus extraordinaires (GM48)	CHF	0.00
Résultat extraordinaire	CHF	0.00
Résultat total, compte de résultats	CHF	0.00

Pour des raisons de technique financière, nous attribuons CHF 87'500 au fonds du maintien de la valeur et nous prélevons un montant presque identique pour compenser les charges d'amortissement, soit CHF 77'000. Cela revient à augmenter notre fonds de CHF 10'500.

3.6 Résultat du financement spécial « Gestion des déchets »

Gestion des déchets

Charges d'exploitation (GM 30,31,33,35,36,37)	CHF	532 000.00
Revenus d'exploitation (GM 40,41,42,43,45,46,47)	CHF	624 000.00
Résultat de l'activité d'exploitation	CHF	92 000.00
Charges financières (GM34)	CHF	0.00
Revenus financiers (GM44)	CHF	0.00
Résultat provenant de financements	CHF	0.00
Résultat opérationnel	CHF	92 000.00
Charges extraordinaires (GM38)	CHF	0.00
Revenus extraordinaires (GM48)	CHF	0.00
Résultat extraordinaire	CHF	0.00
Résultat total, compte de résultats	CHF	92 000.00

Notre service des déchets reste stable et nous pouvons encore cette année, alimenter le fonds d'équilibre de la tâche pour CHF 92'000 en rapport à CHF 54'000 aux comptes 2018.

3.7 Résultat du financement spécial « Electricité »

Electricité

Charges d'exploitation (GM 30,31,33,35,36,37)	CHF	4 089 000.00
Revenus d'exploitation (GM 40,41,42,43,45,46,47)	CHF	3 828 000.00
Résultat de l'activité d'exploitation	CHF	-261 000.00
Charges financières (GM34)	CHF	0.00
Revenus financiers (GM44)	CHF	0.00
Résultat provenant de financements	CHF	0.00
Résultat opérationnel	CHF	-261 000.00
Charges extraordinaires (GM38)	CHF	0.00
Revenus extraordinaires (GM48)	CHF	261 000.00
Résultat extraordinaire	CHF	261 000.00
Résultat total, compte de résultats	CHF	0.00

Cette année encore, notre service verse la somme de CHF 245'000 à la caisse générale.

3.8 Résultat du financement spécial « Télé-réseau »

Télé-réseau

Charges d'exploitation (GM 30,31,33,35,36,37)	CHF	480 400.00
Revenus d'exploitation (GM 40,41,42,43,45,46,47)	CHF	439 400.00
Résultat de l'activité d'exploitation	CHF	-41 000.00
Charges financières (GM34)	CHF	0.00
Revenus financiers (GM44)	CHF	0.00
Résultat provenant de financements	CHF	0.00
Résultat opérationnel	CHF	-41 000.00
Charges extraordinaires (GM38)	CHF	0.00
Revenus extraordinaires (GM48)	CHF	41 000.00
Résultat extraordinaire	CHF	41 000.00
Résultat total, compte de résultats	CHF	0.00

Nous pouvons cette année encore faire un versement à la caisse générale pour CHF 84'957. Pour ce faire, nous avons prélevé CHF 41'000 sur le fonds d'amortissement afin de neutraliser les frais liés à l'amortissement de notre infrastructure.

4 Compte de résultats

4.1 Aperçu du compte de résultats selon les groupes de matières (degré de détail: 2 chiffres au moins)

	Budget 2020		Budget 2019		Comptes annuels 2018		
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
CHARGES							
30	Charges de personnel	5 813 920.00	-	5 828 820.00	-	5 773 034.90	200 559.45
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	7 931 320.00	10 000.00	6 706 620.00	11 000.00	7 223 332.87	37 646.65
33	Amortissements du patrimoine administratif	1 128 113.70	-	1 016 672.70	-	867 171.06	-
34	Charges financières	223 000.00	-	234 000.00	-	253 554.46	38 332.40
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	219 500.00	-	107 500.00	-	316 045.70	-
36	Charges de transfert	13 511 907.30	25 000.00	13 419 207.30	-	12 943 123.47	165 766.14
38	Charges extraordinaires	472 537.85	-	22 000.00	-	1 593 546.65	-
39	Imputations internes	934 000.00	-	1 015 000.00	-	794 341.73	-
3	TOTAL DES CHARGES	30 234 298.85	35 000.00	28 349 820.00	11 000.00	29 764 150.84	442 304.64
REVENUS							
40	Revenus fiscaux	252 000.00	11 618 000.00	282 000.00	11 448 000.00	2 905 987.30	16 988 712.55
41	Revenus régaliens et de concessions	-	-	-	-	-	-
42	Taxes	-	7 339 100.00	-	7 125 031.00	16 645.00	7 234 955.11
43	Revenus divers	-	-	-	-	-	-
44	Revenus financiers	-	479 346.00	-	461 780.00	29 319.46	513 970.24
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	-	77 000.00	-	35 500.00	-	27 417.34
46	Revenus de transfert	-	6 868 609.30	-	7 355 502.30	25 786.00	6 915 608.99
48	Revenus extraordinaires	-	2 489 645.42	-	902 000.00	-	64 738.45
49	Imputations internes	-	934 000.00	-	1 015 000.00	-	794 341.73
4	TOTAL DES REVENUS	252 000.00	29 805 700.72	282 000.00	28 342 813.30	2 977 737.76	32 539 744.41
CLÔTURE							
90	Clôture du compte de résultats	92 000.00	737 598.13	112 000.00	390 006.70	240 160.45	-
9	COMPTES DE CLÔTURE	92 000.00	737 598.13	112 000.00	390 006.70	240 160.45	0.00
TOTAL		30 578 298.85	30 578 298.85	28 743 820.00	28 743 820.00	32 982 049.05	32 982 049.05

5 Compte de résultats

5.1 Aperçu du compte de résultats selon les groupes de matières (degré de détail: 2 chiffres au moins)

Aperçu du compte de résultats selon les fonctions (degré de détail: 1 chiffre)

	Budget 2020		Budget 2019		Comptes annuels 2018	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration générale	1 929 500.00	662 000.00	1 664 000.00	368 800.00	3 102 759.09	867 136.09
	-	1 267 500.00	-	1 295 200.00	-	2 235 623.00
1 Ordre et sécurité publics, défense	1 192 700.00	590 500.00	1 246 700.00	627 500.00	714 721.91	626 249.79
	-	602 200.00	-	619 200.00	-	88 472.12
2 Formation	5 220 000.00	2 508 200.00	4 795 500.00	2 220 400.00	4 567 386.41	1 610 062.99
	-	2 711 800.00	-	2 575 100.00	-	2 957 323.42
3 Culture, sports et loisirs, Eglises	2 419 420.00	1 252 357.30	1 915 920.00	910 388.30	1 848 099.26	816 970.64
	-	1 167 062.70	-	1 005 531.70	-	1 031 128.62
4 Santé	192 100.00	130 000.00	49 100.00	-	34 841.75	-
	-	62 100.00	-	49 100.00	-	34 841.75
5 Sécurité sociale	8 799 700.00	5 643 652.00	9 219 200.00	6 036 445.00	8 518 282.75	5 120 371.24
	-	3 156 048.00	-	3 182 755.00	-	3 397 911.51
6 Transports et télécommunications	1 547 141.00	415 000.00	1 470 200.00	410 000.00	1 547 620.76	298 795.58
	-	1 132 141.00	-	1 060 200.00	-	1 248 825.18
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire	2 393 500.00	1 837 000.00	2 340 500.00	1 728 500.00	2 291 848.53	1 780 651.17
	-	556 500.00	-	612 000.00	-	511 197.36
8 Économie publique	4 136 650.00	4 334 000.00	3 898 650.00	4 097 000.00	3 826 814.42	4 041 789.16
	197 350.00	-	198 350.00	-	214 974.74	-
9 Finances et impôts	2 747 587.85	13 205 589.55	2 144 050.00	12 344 786.70	3 454 767.58	14 745 115.80
	10 458 001.70	-	10 200 736.70	-	11 290 348.22	-
TOTAL	30 578 298.85	30 578 298.85	28 743 820.00	28 743 820.00	29 907 142.46	29 907 142.46

6 Compte des investissements

6.1 Aperçu du compte des investissements selon les fonctions

	Budget 2020		Budget 2019		Comptes annuels 2018	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0 Administration générale	130'000	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-
1 Ordre et sécurité publics, défense	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-
2 Formation	150'000	-	-	-	37 062.35	9 550.00
	-	-	-	-	-	27 512.35
3 Culture, sports et loisirs, Eglises Télé réseau	150'000	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-
4 Santé	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-
5 Sécurité sociale	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-
6 Transports et télécommunications	502'000	-	-	-	224 404.95	-
	-	-	-	-	-	224 404.95
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire	239'000	-	-	-	450 849.65	-
	-	-	-	-	-	450 849.65
8 Économie publique	720'000	-	-	-	677 980.95	-
	-	-	-	-	-	677 980.95
9 Finances et impôts	-	-	-	-	-	1 380 747.90
	-	-	-	-	1 380 747.90	-
TOTAL	1'891'200	-	-	-	1 390 297.90	1 390 297.90

7 Etat des capitaux propres

L'état des capitaux propres présente les causes des changements intervenus dans les capitaux propres. La réévaluation de différents éléments du patrimoine financier pourrait entraîner des changements dans les réserves liées à l'évaluation.

7.1 Evaluations

Etat des capitaux propres prévisibles

Capitaux propres au 1 ^{er} janvier 2020			Changements intervenus pendant l'exercice				Capitaux propres 31 décembre 2020		
CHF			Motifs de l'augmentation (+)		Motifs de la diminution (-)		CHF		
		CHF		CHF		CHF		CHF	CHF
29	Capitaux propres	23 415 628		22 837		-2 499 031	29	Capitaux propres	20 939 435
290	Financements spéciaux, engagements (+) et avances (-)	4 165 071		226 398		0	290	Financements spéciaux, engagements (+) et avances (-)	4 391 470
29002	FS «traitement des eaux usées»	843 903	9010.20	0	9011.20	0	29002	FS «traitement des eaux usées»	843 903
29003	FS «gestion des déchets»	384 002	9010.30	53 660	9011.30	0	29003	FS «gestion des déchets»	437 662
29004	FS «électricité fluctuation du	480 855	9010.40	40 000	9011.40	0	29004	FS «électricité»	520 855
29004	FS «électricité entrtien du	1 900 802	9010.40	72 372	9011.40	0	29004	FS «électricité»	1 973 174
2900x	FS «téléseau»	555 509	9010.50	60 366	9011.50	0	29005	FS «téléseau»	615 875
2900x	FS «transfert de PA» (art. 85a)	0	3898.xx	0	4898.xx	0	2900x	FS «transfert de PA» (art.	0
293	Préfinancements	8 993 467		52 000		-1 994 386	293	Préfinancements	7 051 081
29300	Compte général	7 046 115	3893	52 000	4893	-1 985 000	29300	Compte général	5 113 115
29302	Traitement des eaux usées, maintien de la valeur	1 756 916	3510.xx	0	4510.xx	-9 386	29302	Traitement des eaux usées, maintien de la valeur	1 747 531
29304	Electricité, Utilisation rationnelle de l'énergie	190 436	3510.xx	0	4510.xx	0	29302	Traitement des eaux usées, maintien de la valeur	190 436
294	Réserves	168 110		0		0	294	Réserves	168 110
29400	Amortissements supplémentaires	168 110	3894.xx	0	4894.xx	0	29400	Amortissements supplémentaires	168 110
296	Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier	5 446 729		420 537		-504 645	296	Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier	5 362 621
29600	Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier	5 446 729	3896.xx	420 537	4896.xx	-504 645	29600	Réserve liée à la réévaluation du patrimoine	5 362 621
299	Excédent/découvert du bilan	4 642 251	2990	Résultat annuel Excédents (+) Déficit (-)	-676 098		299	Excédent/découvert du bilan	3 966 153

7.2 Commentaire des évaluations

7.2.1 Financements spéciaux (GM 290)

Le fonds de gestion des déchets est alimenté.

Etant donné l'état de tous les autres fonds, il a été décidé de ne pas faire d'attributions, mais bien au contraire d'utiliser nos fonds.

7.2.2 Réserves provenant de l'enveloppe budgétaire (GM 292)

Aucune réserve constituée

7.2.3 Préfinancements (GM 293)

Les fonds enregistrent les attributions, respectivement les prélèvements

7.2.4 Réserves (amortissements supplémentaires, GM 294)

Pas de modification prévue

7.2.5 Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier (GM 296)

Pas de correction prévue

7.2.6 Excédent ou découvert du bilan (GM 299)

L'excédent de bilan est réduit du montant de l'excédent des charges de l'exercice, soit CHF 737'598

8 Proposition du conseil communal

- a) Approbation de la quotité d'impôt applicable aux impôts communaux : 1.65% dès le 1.1.2012
- b) Approbation de la quotité d'impôt applicable à la taxe immobilière : 1.2‰
- c) Amortissement du patrimoine administratif existant lors du passage du MCH1 au MCH2 de manière linéaire, pendant 16 ans, à un taux de 6.25%.
- d) Approbation du budget 2020, qui se compose comme suit:

		Charges	Revenus
Compte global	CHF	29 265 298.85	28 619 700.72
Excédent de charges / de revenus	CHF	-	645 598.13
Compte général	CHF	22 956 898.85	22 219 300.72
Excédent de charges / de revenus	CHF	-	737 598.13
FS Alimentation en eau	CHF	137 000.00	137 000.00
Excédent de charges / de revenus	CHF	-	-
FS Traitement eaux usées	CHF	1 070 000.00	1 070 000.00
Excédent de charges / de revenus	CHF	-	-
FS Gestion des déchets	CHF	532 000.00	624 000.00
Excédent de charges / de revenus	CHF	92 000.00	-
FS Electricité	CHF	4 089 000.00	4 089 000.00
Excédent de charges / de revenus	CHF	-	-
FS Téléseau	CHF	505 400.00	505 400.00
Excédent de charges / de revenus	CHF	-	-

Il est proposé au Conseil général d'approuver le budget.

La Neuveville, le 4 novembre 2019

Conseil Municipal

Roland Matti
Le Maire

Vladimir Carbone
Le Chancelier

Jean-Philippe Devaux
Conseiller

Didier Honsberger
Adm. des Finances

La Neuveville, le 27 novembre 2019

9 Approbation du budget

Le Conseil général a approuvé le budget 2019 en date du 27.11.2019 conformément à la proposition du conseil communal du 21.10.2019.

La Neuveville, le 27.11.2019

Nom de l'organe compétent pour approuver le budget

Albrecht Ehrensperger
Président

Vladimir Carbone
Chancelier